



nouvelles



3 MAI
1996
NUMÉRO
410

1^{er} mai 1996

Pour bloquer l'égoïsme néo-libéral



Dame Bêtise

Il n'y a pas si longtemps, alors que la Chine goûtait dans l'extase les plaisirs secrets du maoïsme et que des ersatz du Grand Timonier se retrouvaient un peu partout, jusques et y compris chez nous, il arriva que les technocrates bureaucrates du régime constatèrent une chute dramatique de la production de céréales dans une province éloignée.

Les technocrates bureaucrates, dont il est dans la nature des choses qu'ils imposent des solutions, agissent dans ce cas chinois avec la même célérité que leurs frères de lait, ces technocrates bureaucrates fédéraux partis à la chasse aux bactéries qu'on trouve dans ces fromages à qui le plastique a été épargné. C'étaient les oiseaux, attirés par les tendres pousses et les grasses graines, qui étaient responsables du déclin de la culture céréalière! Parole de technocrate bureaucrate!

En deux temps, trois mouvements (car les technocrates bureaucrates, en dépit de la réputation qu'on leur fait, savent parfois agir rapidement pour appliquer leurs solutions mécaniques), les paysans furent réquisitionnés pour effaroucher les oiseaux, les empêcher de se poser, leur lancer des pierres, les épuiser en les forçant à voler. Le succès fut foudroyant. Il n'y eut bientôt plus un seul oiseau dans toute la région. L'année suivante, la pire famine à jamais frapper ce coin de Chine fit des milliers de victimes chez les paysans devenus chasseurs d'oiseaux sous la pression des technocrates bureaucrates du régime.

En l'absence d'oiseaux, les insectes s'étaient chargés de détruire la récolte...

La technocratie bureaucrate n'est pas composée de brutes à la mine patibulaire ou encore, s'agissant de femmes, d'émules de cette Madame Thatcher décrite par Renaud. Les technocrates bureaucrates ne mangent pas d'enfants au petit déjeuner. Tous ne se rongent pas les ongles et le port de la moumoute n'est sans doute pas plus répandu chez eux qu'ailleurs.

Non. La technocratie bureaucrate est tout sim-

plement bête. Bête à manger du foin. Du moins s'il en reste, une fois les insectes passés.

Les exemples pullulent ces jours-ci, qui portent à croire à une invasion de Chinois en nos murs.

Cela fait un mois que la bonne madame Marois et Lucien lui-même ne savent plus comment reculer, tout en maintenant l'objectif de récupérer \$12 millions dans les services de garde en milieu scolaire. Un technocrate

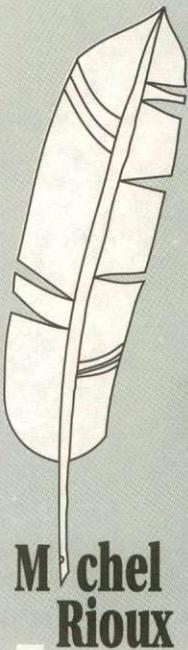
a vu un programme onéreux à administrer. La belle affaire! Qui-conque normalement constitué aurait agi sur la cause du problème. Mais parce qu'il en coûte trop cher de l'entretenir, le technocrate préfère couper l'arbre. Tant pis pour la mère monoparentale qui n'a pas les moyens, elle, d'attendre un crédit d'impôt remboursable à la fin avril de l'année suivante. Ou elle

retirera son enfant de la garderie, se condamnant à végéter pendant des années dans son sous-sol plus ou moins garni. Ou elle lui attachera une clé au cou et le laissera dans la rue. Dans dix ans, combien en coûtera-t-il à la société, en décrochage, en morbidité sociale, en DPJ?

Le lait a été coupé l'année dernière aux enfants du primaire, à Montréal. Fallait épargner. C'est ce dont la technocratie bureaucrate avait convaincu le corps politique, avant que ce dernier ne cède sous la pression populaire.

Idem pour le bouquet de mesures présentées comme de nature à solidifier les bases francophones, surtout à Montréal. Et voici un gouvernement pris avec un bouquet fané déjà, quoi qu'en pense madame Louise Beaudoin, qui a elle aussi prêté une oreille trop attentive à la technocratie bureaucrate qui, en la matière, avait peut-être décelé chez le politique un goût de surfer sur le réel...

De fait, la technocratie ne connaît qu'une manière de faire: plaquer mécaniquement un moule sur une situation et couper ce qui dépasse.



Michel Rioux

BIBLIOTHÈQUE

nouvelles CSN
est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page informatique
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Rédaction
Michel Crête
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Jacinthe Pilon
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Photographe
Alain Chagnon
Michel Giroux
Hélène Rochon

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les syndiqués CSN de
L'Imprimerie L'Éclaireur
de Beauceville.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:
(514) 598-2233
1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation
(et notre encouragement)
de reproduire le contenu de
nouvelles CSN dans leur journal.

1^{er} mai 1996

Pour bloquer l'égoïsme néo-libéral

La «globalisation», la «mondialisation», les «rationalisations», la «lutte aux déficits» servent aujourd'hui à la fois de prétexte et de motif pour, d'un côté, enrichir au plus vite les actionnaires, et de l'autre, laisser sur le carreau, sans espoir et presque sans ressources, des centaines de milliers de personnes. Des personnes qui ne demanderaient pas mieux que de contribuer au mieux-être collectif mais qui, pour satisfaire les égoïsmes d'une classe qui finit toujours par s'en sortir, en sont elles-mêmes réduites à survivre de prestations d'assurance-chômage ou d'aide sociale qui leur sont de plus en plus chichement comptées.

Tout cela n'est pas normal!

Quelque chose doit être fait!

Des milliers d'hommes et de femmes, dans plusieurs villes du Québec, se sont inspirés de la longue tradition ouvrière du 1^{er} mai pour clamer haut et fort qu'il faut continuer de nourrir l'espérance.



Les travailleuses du Pavillon Saint-Joseph, la résidence des Soeurs de Sainte-Croix, située à Ville Saint-Laurent, comptaient parmi les plus déterminées et les plus enthousiastes, à cette manifestation du Premier mai. Elles qui prodiguent les soins infirmiers et qui voient au bien-être de ces religieuses âgées ont été mises en lock-out le 26 avril, après 15 rencontres infructueuses de négociation et six autres de conciliation.



À Montréal, la journée s'est amorcée à la sortie du pont Jacques-Cartier où la CSN-Construction (notre photo de la page couverture) a dressé un mur pour inviter les travailleuses et les travailleurs à participer à la fête. En soirée, quelque 10,000 manifestants ont défilé dans la rue avant de se retrouver pour une fête de solidarité au Medley.

À Québec, la manifestation (notre photo du haut en page couverture) s'est déroulée devant les bureaux du ministère du Travail, où on a déposé un panier de miettes de pain à l'attention du ministre du Travail Matthias Rioux pour lui rappeler les engagements du gouvernement sur le salaire minimum, lors de la Marche des femmes de 1995. Un souper et une soirée de solidarité ont suivi.



Aux Îles-de-la-Madeleine, les 500 manifestants rassemblés à Cap-aux-Meules sont allés faire savoir leur mécontentement à leur député libéral Patrick Gagnon. Le vice-président de la CSN Roger Valois y a pris la parole.



À Sherbrooke, quelque 200 personnes ont défilé du centre commercial Les Grandes Fourches jusqu'au cégep de Sherbrooke où avait lieu une soirée de solidarité.

États généraux sur l'éducation

Le gouvernement a pipé les dés

Marc Laforge

On ne pourra pas dire qu'on n'aura pas été consultés, avec les États généraux sur l'éducation. Mais certains se demandent déjà pourquoi ils le sont: en plein milieu de l'exercice, des choix importants semblent déjà faits par le gouvernement Bouchard.

C'est avec grand intérêt que la CSN et ses comités régionaux en éducation contribuent de leur participation, depuis plus d'un an, à cette grande consultation que sont les États généraux. Mais les récentes compressions de plus de \$500 millions dans le seul réseau de l'éducation, entre autres, ont eu pour effet de saper le moral et de tuer l'enthousiasme de leurs membres. Pour illustrer l'ampleur de ces compressions, disons seulement que le réseau absorbera sur une seule année, l'équivalent du tiers des compressions imposées depuis 15 ans. Le président de la Commission des États généraux, Robert Bisailon, disait ceci à ce propos: *«Il ne reste plus beaucoup d'espace entre le mur et la peinture.»*

Le vice-président de la CSN responsable du dossier, Marc Laviolette, estime que l'éducation a reçu là tout un coup de massue. *«C'est normal que les gens soient découragés. Nous nous sommes embarqués dans ce processus de bonne foi, croyant que le débat aux États généraux en serait un sérieux. Aujourd'hui, les gens déchantent: avec l'ampleur des compressions, il faudra limiter nos ambitions et surtout, ne plus parler de développement de l'éducation»*, tranche Marc Laviolette.

C'est cela, la réalité. Pendant que la population s'implique avec tout le sérieux du monde dans cet exercice — des foules record, dans certaines régions —, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, indique des pistes de décisions alors qu'on n'a même pas at-

teint la dernière étape, celle de la consultation nationale, qui aura lieu cet automne. *«La ministre s'avance déjà sur l'école laïque et les fusions de commissions scolaires. Les gens sentent que les dés sont pipés»*, explique Marc Laviolette.

La petite enfance

Une fois les compressions annoncées, le Conseil supérieur de l'éducation invitait tout récemment le gouvernement à faire preuve de courage dans ses choix de société et d'injecter des fonds considérables (\$716 millions) pour développer les services à la petite enfance. Le conseil reconnaissait du même coup le sous-financement de ces services. La CSN trouve là *«une vision rafraîchissante des services de garde, que l'on ne doit plus considérer comme des «parkings» d'enfants. Voilà enfin une reconnaissance du rôle des personnes oeuvrant dans ces services»*, commente la vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau.

Mais l'avis du Conseil supérieur de l'éducation ne tombait pas par hasard. Un des enjeux majeurs de ces États généraux est effectivement celui de la petite enfance. Les pressions sont fortes en faveur de la scolarisation précoce, ce à quoi s'oppose la CSN. Le Conseil supérieur recommande à cet effet l'accès universel et gratuit à des services éducatifs à temps plein pour les enfants de quatre et cinq ans: les quatre ans à la garderie et les cinq ans à la maternelle. La CSN exprime toujours des réticences quant à la maternelle à temps plein

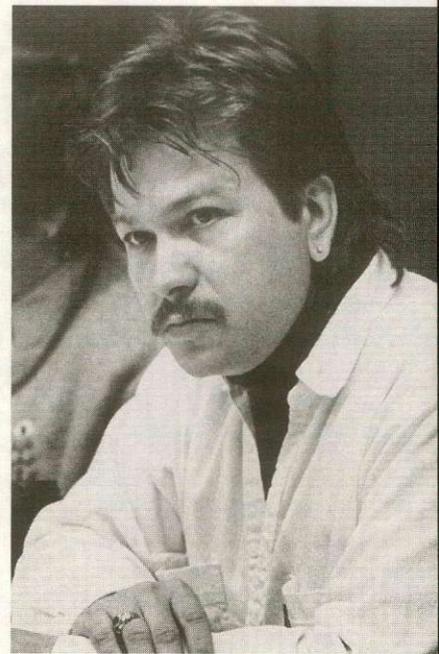
parce que les écoles ne sont pas adaptées pour répondre à l'ensemble des besoins des enfants en bas âge.

La consultation en régions

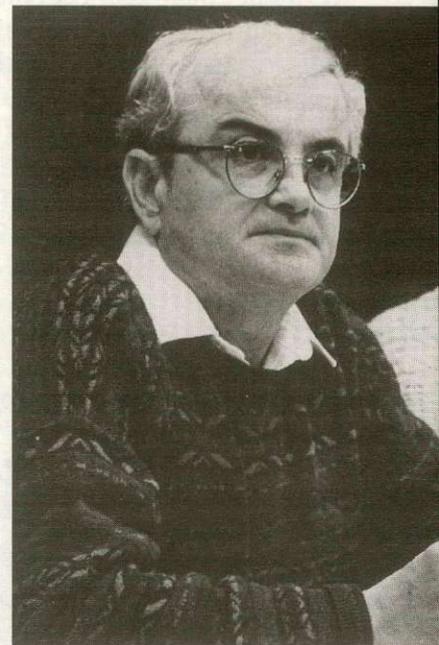
Les membres des comités régionaux de la CSN ont eu l'occasion de faire le point, récemment, sur le déroulement de la première étape de consultation, nommée forums régionaux. Partout on a constaté une tentative de noyautage des débats par des tenants de l'école confessionnelle et de l'école privée. Des groupes d'intérêt se sont promenés en «caravanes», à la grandeur du Québec, pour les promouvoir. Probablement se sentent-ils plus menacés que les autres par les décisions qui découleraient des États généraux. *«Contrairement aux forums, il n'est pas possible de «paqueter» les conférences régionales. Celles-ci remettent les intervenants à leur place selon leur réelle représentativité»*, souligne Gabriel Dallaire, du Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La chaise musicale

Les conférences régionales sont structurées de façon systématique. Le nombre de sièges est déterminé par titre d'emploi et secteur d'intervention. La CSN est dans la catégorie des intervenants sociaux. En raison du nombre limité de sièges, les organisations doivent négocier entre elles pour déterminer laquelle intervient sur quoi. *«Nous avons pris les devants et contacté les autres groupes. Et le tout s'est conclu à notre satisfaction»*, déclare



Gabriel Dallaire



Marcel Gibault

Marcel Gibault, du Conseil central du Coeur du Québec.

Ingérence à Québec

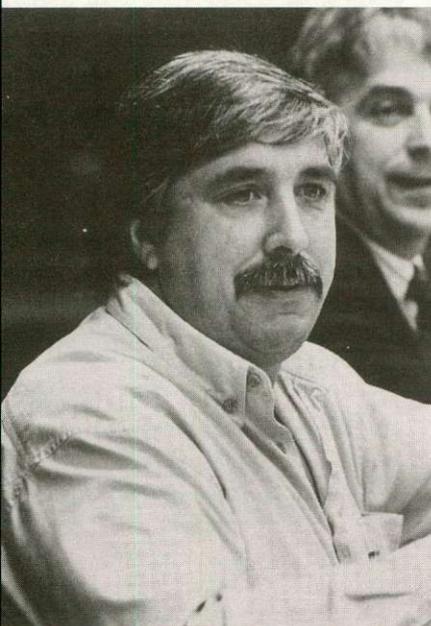
Dans la région de Québec, on a dû dénoncer l'ingérence de la Commission qui a refusé



Ann Gingras



Flavie Achard



Bruno Leblanc

d'entendre le porte-parole CSN, Yves Fortin, mandaté par le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches pour la conférence de Lévis-Lauzon... sous le seul prétexte que Yves Fortin demeure de l'autre côté du pont. «L'intervention de la commission est un affront aux structures démocratiques que se sont données les membres de la CSN. Nous représentons à la fois des travailleurs de Québec et de Chaudière-Appalaches», a fait remarquer la vice-présidente du conseil central, Ann Gingras.

De Montréal à la Gaspésie

Les particularités de l'école montréalaise sont telles que la Commission y accorde une attention spéciale. Pauvreté, caractère multiculturel, autant d'éléments à prendre en compte. «Je viens d'une région, je vis depuis quelques années la réalité montréalaise, et c'est vrai que l'école montréalaise est différente», déclare Flavie Achard, du Conseil central du Montréal métropolitain. À Montréal, tout le monde veut se faire entendre, le consensus sera difficile à faire.

«Chez nous, on est bien loin de l'école montréalaise et des phénomènes qui lui sont propres», note Bruno Leblanc du Conseil central de Gaspésie/les Îles. Mais nous avons aussi de graves problèmes. Ici, ce qui préoccupe le plus, c'est que neuf élèves sur dix quittent le secondaire sans avoir obtenu leur diplôme.»



Services de garde en milieu scolaire

Le retour des enfants la clé au cou

«La CSN demande au gouvernement de réinjecter les fonds pour soutenir les services de garde et de majorer le crédit d'impôt, à tout le moins pour les parents dont les enfants fréquentent des services de garde régis par la loi, pour atténuer l'impact des compressions. Qu'on procède par la suite à une révision de la politique de financement», a réclamé la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, à l'occasion d'une manifestation pour le financement adéquat des services de garde en milieu scolaire, le 27 avril à Montréal.

C'est la moitié des fonds alloués aux services de garde en milieu scolaire qui ont été coupés. «Avec l'ampleur des coupures dans le budget de fonctionnement, il ne restera que des fonds pour acheter des crayons de couleur», ironise Joyce O'Neill, porte-parole des travailleuses et des travailleurs des services de garde de la CÉCM, regroupés dans l'Association professionnelle du personnel administratif (APPA-FEESP-CSN). «Nous assisterons aussi au retour dans la rue des enfants avec la clé au cou. Les enfants qui seront laissés à eux-mêmes seront-ils en sécurité?», se demande-t-elle.

Ce sont les parents qui auront à assumer les coûts du manque à gagner. Ceux qui sont moins à l'aise financièrement pourront difficilement absorber l'augmentation de la facture. Les coupures risquent en plus d'entraîner une augmentation du travail au noir. On pourrait assister à une prolifération de services de garde improvisés. Certains parents, par manque d'alternative, pourraient se tourner vers des services non régis qui ne sont pas soumis aux normes appliquées dans les services de garde et qui n'ont pas à respecter les qualifications reconnues.

Bâtirente a atteint une vitesse de croisière enviable



Henri Jalbert

Après huit ans d'existence, Bâtirente compte maintenant plus de 16,000 membres et l'épargne collective qu'ils ont accumulée atteignait, au 31 décembre 1995, la somme de \$68,938,171. Et l'année 1995 a été marquée par des rendements exceptionnels dans la section diversifiée et dans la section obligations.



Selon Léopold Beaulieu, président du Comité national de Bâtirente et président-directeur général de Fondation, le fonds Bâtirente a maintenant atteint sa vitesse de croisière et, avec l'arrivée de Fondation, de plus en plus de membres de la CSN vont s'intéresser aux outils d'intervention économique et sociale mis sur pied par leur mouvement.

«Avec Fondation en plus de Bâtirente, plusieurs travailleuses et travailleurs pourront trouver avantage à diversifier leurs investissements dans deux véhicules d'accumulation de capital pour la retraite, particulièrement en réinvestissant l'économie fiscale de Fondation dans un REÉR de la qualité de Bâtirente. Deux fonds pour le prix d'un... Pourquoi pas?»

En effet, le rendement de la section diversifiée, pour l'année 1995, a été de 19,1 %, soit un rendement supérieur à ceux obtenus par les fonds comparables recensés par le *Globe and Mail*, dont la moyenne a été de 14,7 %. Pour ce qui est de la section obligations, elle a connu, pour l'année 1995, un rendement encore supérieur, se classant parmi les meilleurs au Canada et au Québec. Elle a réalisé un rendement de 22,2%, excédant de 4 % ceux réalisés par la moyenne des fonds mutuels comparables.

L'épargne collective des membres de Bâtirente est en hausse de \$12 millions (21,1 %) par rapport à l'année précédente. Un peu plus de 60 % de cette épargne collective est placée dans les sections à rendement variable, qui ont connu une progression de près de \$9 millions, signe que les participantes et les participants montrent un intérêt de plus en plus grand pour ces sections.

Grâce à Bâtirente, 16,000 personnes, réparties dans 316 groupes de syndiqués, ont pu confier leurs épargnes en vue de la retraite à un instrument financier dont la solidité et la crédibilité sont de plus en plus reconnues, et sur lequel ils ont un véritable contrôle.

Au cours de la prochaine année prendra forme la collaboration entre Bâtirente et Fondation, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, notamment en ce qui regarde la complémentarité de ces deux REÉR.

Contrôler son régime de retraite

La mise sur pied de Bâtirente, en 1987, était une réponse à des besoins clairement montrés par différentes études menées auprès des syndicats CSN. À cette époque, 42 % des syndicats du secteur privé n'avaient tout simplement pas de régime de retraite. De plus, le contrôle syndical sur les régimes de retraite existants, en ce qui concerne l'administration et la gestion, ne dépassait pas 30 % et, dans 40 % des régimes existants, le régime en vigueur était jugé nettement insuffisant et insatisfaisant quant aux bénéficiaires à la retraite.

Bâtirente aura donc permis, au cours de ses huit premières années d'existence, à un nombre important de syndicats affiliés à la CSN de fournir à leurs membres un régime de retraite dont le rendement est favorablement comparable à la moyenne des fonds canadiens et québécois.

Une des grandes caractéristiques de Bâtirente réside dans la flexibilité et la souplesse de son fonctionnement, qui permet un ajustement individuel à chaque participant, selon ses objectifs et ses besoins. C'est ainsi que le fonds Bâtirente offre à chacun le choix de répartir ses contributions à sa convenance dans les cinq sections du fonds, qui constituent autant de véhicules de placements mis à leur disposition: dépôts garantis, section diversifiée, obligations, actions et marché monétaire.

RENDEMENTS DES SECTIONS DE BÂTIRENTE

au 31 décembre 1995

	1 AN	3 ANS	5 ANS
Diversifiée	19,1 %	10,3 %	10,9 %
Obligations	22,2 %	11,3 %	13,3 %
Monétaire	6,7 %	5,1 %	6,5 %
Actions *	13,3 %		

MOYENNE DES FONDS RECENSÉS PAR LE GLOBE AND MAIL (au 31 décembre 1995)

	1 AN	3 ANS	5 ANS
Diversifiée	14,7 %	10,0 %	10,5 %
Obligations	18,2 %	8,8 %	10,6 %
Monétaire	6,2 %	5,0 %	6,1 %
Actions *	12,7 %		

Source: *Globe & Mail*, 18-01-96. Note: pour communication interne seulement. L'instruction canadienne C29 restreint la publication de rendements comparatifs.

Les syndicats doivent compenser l'incurie du gouvernement

Michel Crête

«Les revendications que nous mettons de l'avant cette année visent à consolider les emplois existants, voire à en créer d'autres. Le gros morceau, l'enjeu majeur, c'est notre demande de lier l'accréditation syndicale au propriétaire et au gestionnaire de l'hôtel.» C'est ce qu'a déclaré la présidente de la Fédération du commerce, Lise Poulin, en conférence de presse le 28 avril, en donnant le coup d'envoi aux négociations regroupées d'une trentaine de syndicats représentant 6,000 employé-es d'hôtels à travers le Québec.



Lise Poulin

Lise Poulin a présenté la plate-forme de négociation de 15 revendications communes. D'une durée de trois ans, le contrat de travail proposé par les syndicats d'hôtels de Chicoutimi, de Laval, de Montréal, de Québec, de Sherbrooke et de Sorel comporte des augmentations de salaire de 3% par année, l'indexation salariale et, au premier juillet, l'uniformisation à 3% de la participation des employeurs au régime enregistré d'épargne retraite (REÉR). La plupart des conventions collectives viennent à échéance le 30 juin. Le salaire horaire moyen dans ce secteur est de \$12.00.

Haro sur l'article 45!

Dans l'hôtellerie, les changements de gestionnaire et de propriétaire sont fréquents. Depuis une décision de la Cour suprême du Canada, en décembre 1988, l'article 45 du Code québécois du travail ne joue plus pleinement son rôle, à savoir mettre les employé-es à l'abri de l'aliénation, de changements administratifs ou corporatifs de leur entreprise. Ayant encore frais en mémoire les drames vécus par les employé-es du Manoir Richelieu, dans Charlevoix, et par ceux du Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville de Montréal (420, Sherbrooke Ouest), qui ont été virés et remplacés par

Les assemblées générales des syndicats de l'hôtellerie ont étudié et adopté les éléments de la plate-forme commune de revendications.

Sur la photo: des participants à celle du Westin Mont-Royal (anciennement le Quatre-Saisons), à Montréal.

d'autres employé-es embauchés à rabais à cause des carences de cet article, et citant l'exemple de l'incertitude qui règne actuellement au Méridien de Montréal, Lise Poulin a déclaré que «d'ici à ce que le gouvernement restaure cet article, il faut régler cette situation à la table de négociation en liant le propriétaire et le gestionnaire au certificat d'accréditation syndicale. Il n'est pas question pour nous de laisser la porte ouverte au chantage de la part des employeurs.»

Haro sur la sous-traitance!

«En 1993, nous avons obtenu la formation de comités paritaires sur l'organisation du



travail. Les employeurs n'ont pas eu la volonté de mettre ça sérieusement en marche. Aussi, pour protéger nos emplois, nous voulons négocier des mécanismes limitant le travail des cadres et des sous-traitants. Nous voulons aussi participer à la planification de certains travaux d'entretien ménager pour avoir de l'ouvrage durant les périodes creuses», de dire Lise Poulin.

Regain de l'industrie touristique

Après la reprise amorcée en 1993 et 1994, l'industrie du tourisme du Québec a connu, en 1995, sa meilleure année depuis dix ans, voire depuis 1976, l'année des Jeux Olympiques. À

Montréal, l'hôtellerie a connu un taux d'occupation de 63,8% en 1995, contre 56% en 1994. «Ça devrait tourner en 1996 autour de 65,2%», de confier à La Presse un dirigeant de l'Association des hôtels du Grand Montréal. Au ministère québécois du Tourisme, on s'attend à une hausse d'au moins 10% des activités touristiques l'été prochain, une progression comparable à celle de l'an dernier, selon la Presse canadienne. À Montréal, c'est à coup de millions qu'on rénove: \$21 millions pour le Centre Sheraton d'ici cinq ans, \$10 millions au Bonaventure Hilton durant la prochaine année, \$700 000 à \$800 000 \$ pour le Westin Mont-Royal, etc.

Germinal, dépassé? Détrompez-vous!

Lucie Laurin

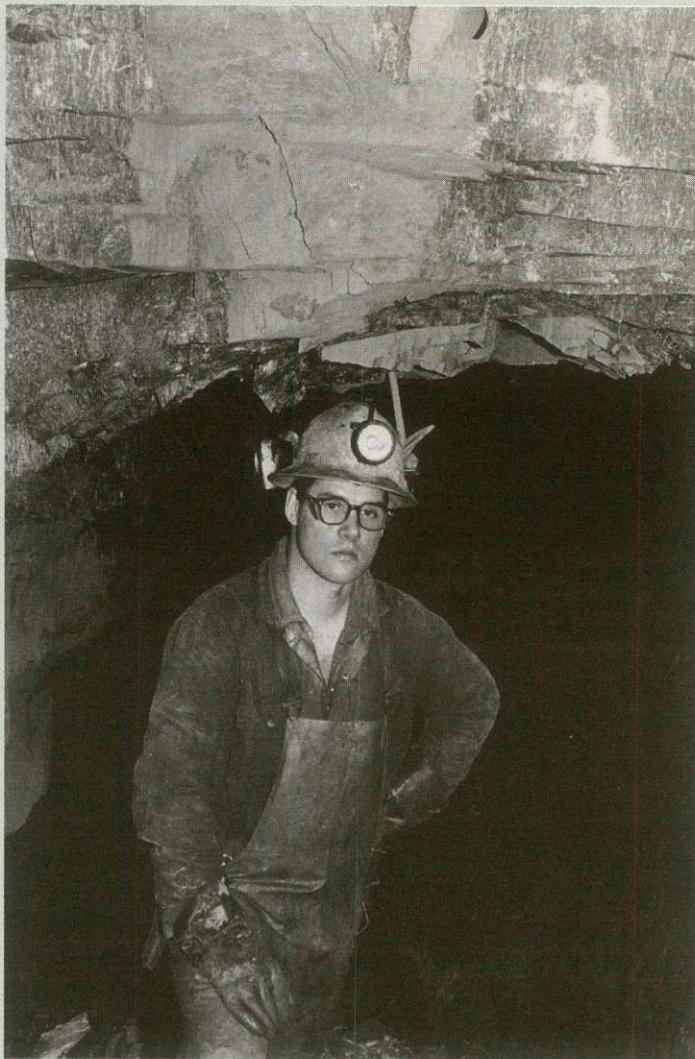
En réalité, c'est la Fédération de la métallurgie qui y a embauché deux salariés, un conseiller syndical et une employée de bureau. Le local est payé par le syndicat de la mine d'or Meston. Grâce à une entente de services avec trois autres fédérations, vingt syndicats au total sont desservis par la CSN depuis Chibougamau, et cela jusqu'au Saguenay-Lac Saint-Jean, à cinq heures de route!

De plus, le conseil central est loin. Depuis janvier 1996, le bureau de Chibougamau est affilié au Conseil central Abitibi-Témiscamingue-Ungava. Les salariés du petit point de service, comme tous ceux des régions éloignées, assument donc de multiples fonctions. D'autant plus que plusieurs des petits syndicats desservis, affiliés à la Fédération du commerce, tels ceux des caisses populaires et des Metro de Chibougamau et de Chapais, se déplacent rarement pour participer aux instances; pour eux, la CSN, c'est le bureau de Chibougamau.

«On est un peu comme une grande famille; nous, les salariés, on a tendance à "materner" nos syndicats», dit en riant Jannick Gagnon, employée de bureau. Jannick, qui faisait partie de l'exécutif de son syndicat, une imprimerie de Val d'Or, et qui, à ce titre, a participé à des négociations, est familière avec les textes de conventions collectives, qu'elle rédige, réécrit et corrige. Elle rédige aussi les griefs pour les syndicats, et assume tous les travaux de secrétariat du syndicat de la mine Meston.

Chibougamau. Un nom d'origine Crie qui signifie «lieu de rencontre des eaux». Loin, très loin, au nord-ouest du Royaume. Un petit village de 8,000 habitants entouré de réserves fauniques. Le bout du monde, quoi.

Mais depuis 1930, des gens y vivent. Ça a commencé par des prospecteurs. Des mines se sont ouvertes puis, autour, des petits commerces, des services, deux municipalités. Des gens y travaillent, qui ont des besoins. Alors, la CSN est là aussi.



Pas le temps de chômer!

Il faut être d'une culture particulière et ne pas craindre la solitude et les grands espaces pour se plaire là-bas. Jannick Gagnon apprécie les longues promenades, tandis que le conseiller syndical Serge Sabourin raffole de la pêche.

Dans le petit bureau de la fédération, les gens passent, viennent faire un tour. Surtout ceux du syndicat de la mine, le plus gros de la place. Ils sont chez eux. Ils s'assoient, se versent un café, prennent les dernières nouvelles.

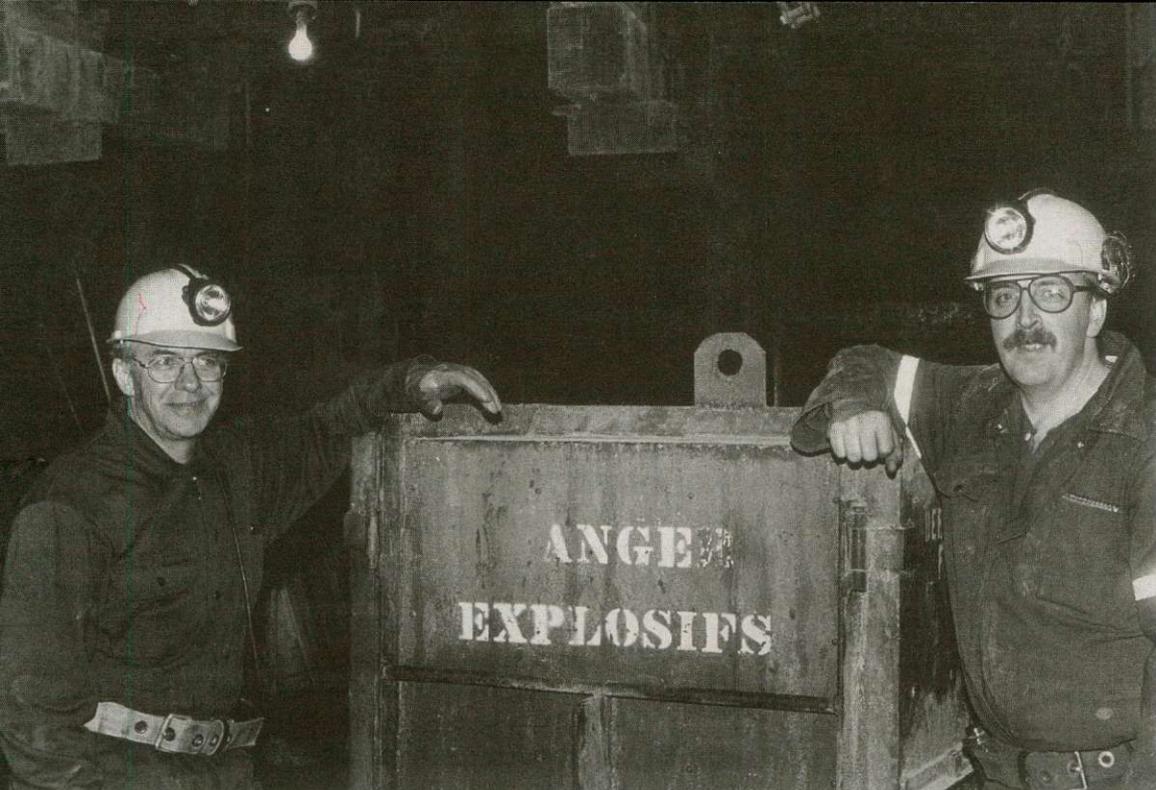
Serge Sabourin est lui-

même un ancien mineur. Atteint de la maladie des mains blanches, il a été retiré du travail, a eu droit à un programme de réadaptation et a été «recyclé» en conseiller syndical: alors lui, les problèmes et les lésions professionnelles engendrés par les mines, il connaît! Heureusement, car le conseil central étant loin, c'est lui qui s'occupe de la défense des accidentés du travail en plus de la négociation; or, à la mine, il se produit plus d'un accident par jour!

Outre le syndicat de la mine Meston, les deux salariés desservent six petits syndicats de la Fédération du commerce à Chibougamau et à Chapais, celui des employés municipaux de Chibougamau (FEESP) et celui du CLSC de Chibougamau et de Chapais (FAS); et depuis septembre 1995 se sont ajoutés 11 syndicats de la Fédération de la métallurgie, celle-ci ayant fermé le poste de conseiller syndical du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pas de quoi se tourner les pouces!

Un métier dangereux

Peu de choses ont changé dans les mines depuis un siècle. Le métier de mineur est l'un des plus exigeants physiquement et l'un des plus dangereux. «L'an passé, on a recensé plus de 269 accidents chez nos 210 membres; ça veut dire plus d'un par jour ouvrable, et plus d'un par personne!», déclare Gaston Savard, vice-président à la santé-sécurité du syndicat. Plusieurs accidents laissent des traces visibles: les mineurs sont frappés par, coincés entre ou se



Serge Sabourin, conseiller syndical pour la Fédération de la métallurgie à Chibougamau, et Gaston Savard, vice-président du syndicat, dans la mine d'or Meston, à 2,350 pieds sous terre.

heurten contre quelque chose. C'est d'ailleurs sous ces appellations que les accidents sont recensés. D'autres accidents, pour moins spectaculaires, n'en sont pas moins lourds de conséquences: ce sont toutes les lésions qui se produisent par suite d'un effort excessif, comme le déboîtement d'une épaule ou une entorse lombaire.

La foreuse à elle seule pèse 135 livres. Les mineurs de chantiers doivent la transporter sur leurs épaules en mar-

chant sur un terrain inégal et dans des endroits restreints. C'est un instrument de travail dangereux et pernicieux qui, à cause des vibrations, détruit un peu chaque jour les mains des travailleurs; après quelques années, les mineurs développent la maladie de Raynault (maladie des mains blanches). C'est une maladie progressive qui, poussée à terme, peut mener à l'amputation des doigts. À la mine Meston, 80% des mineurs en sont atteints. De plus, la foreuse émet à 114 décibels,

un bruit qui vient s'ajouter à celui que fait déjà le système de ventilation: 111 décibels!

Rien n'est prévu pour demain

Les mineurs touchent un salaire de base auquel vient s'ajouter un boni, proportionnel au terrain gagné sur le roc. Alors, ils se dépêchent. Et aggravent les lésions musculo-squelettiques causées par les mouvements répétitifs et les efforts excessifs; la plupart ont été opérés pour le tunnel car-

pien. De plus, quand on veut faire vite, on néglige les précautions, et les risques d'accidents se multiplient.

Avec des conditions de travail aussi malsaines et peu sécuritaires, l'espérance de vie des mineurs oscille autour de 55 ans. Est-ce pour cette raison qu'ils n'ont pas de fonds de pension? Et on n'a pas encore parlé de silicose...

Non, *Germinal* n'est pas très loin!



Jannick Gagnon, employée de bureau de la Fédération de la métallurgie à Chibougamau: «On a tendance à "materner" nos syndicats...»



À la Metro de Chibougamau, les 42 membres du syndicat ont une moyenne d'âge de 20 ans et seule une petite minorité travaille à temps plein. Lors de la dernière négociation, ils ont obtenu une nouvelle échelle salariale, la même pour tout le monde. «C'est beaucoup plus équitable», commente Francis Sabourin, le président du syndicat.



À la Caisse populaire de Chibougamau, la réingénierie est au cœur des préoccupations des 18 salariées. Mais Claudette Dumont, vice-présidente du syndicat, ne croit pas qu'il en résultera des coupures de postes: «J'ai plutôt hâte, dit-elle. Nous avons un nouveau système informatique et la formation commencera en mai. C'est certain que beaucoup de choses vont changer. En l'an 2 000, nous ne serons plus des caissières, nous serons des préposées.»

«La CSN, c'est celle qui va de l'avant»

Michel Rioux

Serge Turgeon a plusieurs cordes à son arc et plusieurs flèches dans son carquois. Il préside l'Union des artistes depuis onze ans. À ce titre, on le voit sur toutes les tribunes prendre la défense des artistes, promouvoir leur statut, réclamer qu'ils soient davantage respectés dans cette société de consommation. Il joue aussi dans des séries télévisées depuis la première heure, ayant été de la distribution des Belles histoires des pays d'en-haut, il y a plus de trente ans. Et c'est à tous les jours qu'il livre le contenu des journaux à la radio et à la télévision, à l'émission Salut bonjour diffusée sur le réseau TVA. Ses revues de presse sont les plus écoutées au Québec.

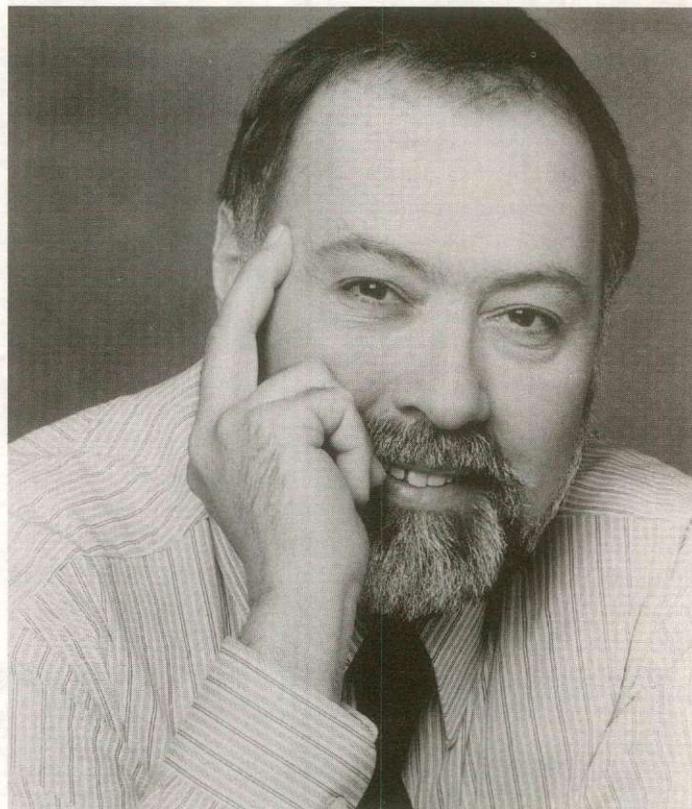
Quand la question lui est posée: «*La CSN dans la société québécoise, comment la voyez-vous?*», la réponse ne tarde pas à venir: «*La CSN, c'est une centrale qui est différente des autres. La CSN, c'est l'imagination dans l'action. La CSN, c'est l'éclaireur qui va de l'avant, c'est la sonde qui va chercher ce qui se trouve plus loin, plus profond.*»

Ce ne sont pas les occasions qui lui ont manqué de voir à l'oeuvre la centrale et ses représentants. Serge Turgeon rappelle qu'il a commencé à connaître et à comprendre le sens de l'action syndicale menée à la CSN quand il a fait ses classes dans l'information, au poste de radio CJMS, à Montréal, où il a fait ses premières revues de presse. «*Marcel Pepin présidait la centrale à ce moment-là. Je me souviens comment cet homme en imposait*», confie-t-il à *Nouvelles CSN*.

De l'intérieur

Président de l'Union des artistes, il a été invité à siéger à la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec, en 1990. Sur les mêmes banquettes que le président de la CSN, Gérard Larose. De ce dernier, Serge Turgeon dira: «*La CSN a pu compter sur de grands présidents dans son histoire. Gérard Larose, sans aucun doute, s'inscrit dans cette tradition. C'est un très grand président pour votre centrale*», ajoute-t-il.

Pour le président de l'UDA, c'est le sens politique qui pré-



Serge Turgeon

domine chez Gérard Larose. «*Mais c'est un sens politique qui n'a rien à voir avec la partisanserie*», estime Serge Turgeon. La CSN et l'UDA se sont en effet retrouvées sur les mêmes tribunes et du même côté des barricades depuis une dizaine d'années. Il suffit de rappeler, entre autres, les débats autour de l'Accord du Lac Meech, le référendum de 1992 sur l'entente de Charlottetown, la création de Partenaires pour la souveraineté, le référendum de 1995.

Il faut ajouter à cela la présence de la CSN et de l'UDA au sein du Mouvement Québec

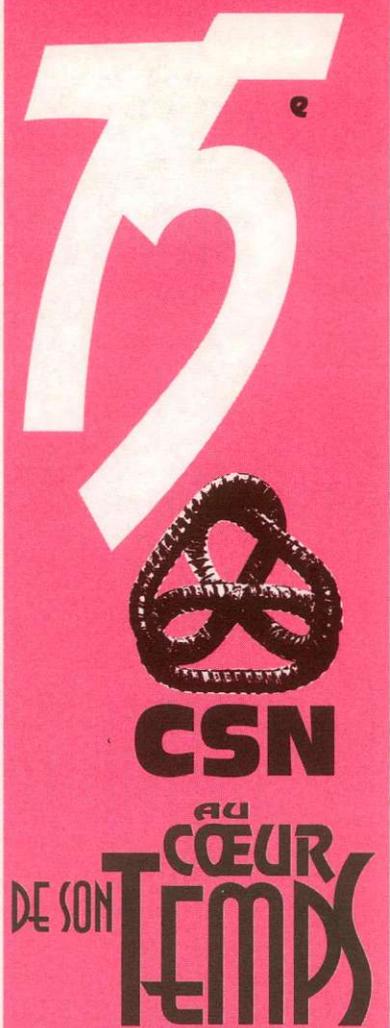
Français, le MQF, ce qui a amené Serge Turgeon à fréquenter là encore la CSN dans un grand nombre de réunions, de conférences de presse et de manifestations, dont la plus importante de l'histoire du Québec, qui avait rassemblé plus de 75,000 personnes au Champ-de-Mars, le 12 mars 1989. La CSN et l'UDA y étaient au coude à coude.

Ouverture

Du point de vue qui est le sien dans une autre de ses fonctions, celle d'analyser les journaux tous les jours, Serge Turgeon constate à quel point

la CSN est «*incontournable*», à quel point elle est massivement présente dans le débat social, économique et politique au Québec. Tous les jours, en effet, la CSN, ses militantes et ses militants sont présents dans les journaux.

Il se dit convaincu que la CSN y a été pour beaucoup dans le fait que le syndicalisme occupe aujourd'hui une place aussi importante au sein de la société québécoise. «*On ne peut plus écarter le mouvement syndical quand on aborde la question du développement du Québec, de son avenir*», assure-t-il.



Travailler et vivre en cage

Louis-Serge Houle

«*Durant 14 jours consécutifs, je mange, je dors, je prends ma douche, je vis attaché à ma radio. Ma vie familiale s'en va chez le diable. Au train où c'est parti, c'est un divorce ou la dépression qui m'attend.*» Celui qui parle, c'est Jean-Pierre Paradis un technicien ambulancier de Cabano, dans le Bas-Saint-Laurent. Comme 230 autres ambulanciers à travers le Québec, Jean-Pierre Paradis travaille sur un horaire 14/21, comme on dit dans le milieu.

«*Avec cet horaire, nous sommes obligés d'être disponibles 14 jours d'affilée, 24 heures sur 24, pour répondre aux appels d'urgence. Il y a une limite à ce qu'on peut endurer. J'en ai assez de vivre en cage!*», lance-t-il.

Horaires inhumains

Le problème de l'horaire 14/21 est simple: les ambulanciers doivent être disponibles 336 heures consécutives, de jour comme de soir et de nuit, pour sauver des vies et intervenir aux appels de détresse. Ils récupèrent ensuite durant sept jours, avant de recommencer leur cadence infernale. «*Dans notre région, ce n'est pas la charge de travail qui est en cause, ce sont les horaires de travail inhumains*», dénonce Jean-Pierre Paradis.

On imagine facilement qu'un tel horaire de travail perturbe considérablement la vie familiale. Jean-Pierre Paradis: «*Lorsque ma femme fait des emplettes, elle doit amener notre fille ou appeler une gardienne. Je ne dois jamais être à plus de cinq minutes de mon véhicule et je peux être appelé à tout moment, malgré le stress et la fatigue accumulée.*»

En négociation depuis plus d'un an, les techniciens ambulanciers veulent en finir avec des conditions de travail qui relèvent d'une autre époque: les horaires de travail, des horaires qui les forcent à vivre en cage 24 heures par jour. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas bien compliqué: pouvoir vivre normalement.



Quarante appels par semaine

Ailleurs, comme au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les problèmes liés à cet horaire sont accentués par un nombre considérable d'appels d'urgence. En moyenne, les ambulanciers doivent répondre à une quarantaine d'appels par semaine. «*Et après une semaine à ce rythme, il leur reste encore sept jours à travailler*», explique Jeff Begley, vice-président de la Fédération des affaires sociales et responsable de la négociation des 2,700 ambulanciers, répartiteurs et personnel de soutien.

Selon ce dernier, les em-

ployeurs ont eux-mêmes démontré qu'il est possible de changer cet horaire. Dans le Bas-Saint-Laurent, certains d'entre eux travaillent déjà comme ambulanciers sur des horaires de 40 heures par semaine. «*Le pire, c'est que pour compléter cette grille, ces entrepreneurs font appel à des occasionnels qui reçoivent un salaire de \$1,34 l'heure (vous avez bien lu, une piastre et trente-quatre!), plus deux heures au taux horaire par appel. On n'est pas loin de l'esclavage!*»

42 séances de négociation: aucun progrès

Les syndicats réclament un

Le 12 avril, environ 250 techniciens ambulanciers provenant de toutes les régions ont occupé l'étage de l'édifice patronal où se déroule leur négociation.

assouplissement des horaires de travail. Car il n'y a pas que les 14/21 qui font problème. La semaine de 40 heures et la grille sept jours consécutifs pour 7 jours de récupération (les «7/14») également.

Les ambulanciers revendiquent de plus des améliorations aux clauses de santé et sécurité et un rattrapage salarial pour revenir aux conditions qui prévalaient jusqu'en 1990, au moment où leur salaire se situait entre celui des infirmières et celui des infirmières auxiliaires.

Après 42 séances de négociation, aucun progrès significatif n'a été fait sur ces questions. Mais les ambulanciers s'organisent et manifestent leur mécontentement à chaque occasion. Ainsi, le 1^{er} mai, les syndiqués des Laurentides ont participé en grand nombre à une manifestation devant la Régie régionale.



En conférence de presse le 17 avril à Rivière-du-Loup, les techniciens ambulanciers ont dénoncé la lenteur des négociations. De gauche à droite, le porte-parole syndical Yves Dumont, le vice-président de la FAS, Jeff Begley, et le vice-président aux griefs du syndicat du Bas-Saint-Laurent, Jean-Pierre Paradis.

TÉLÉMÉDIA EXAGÈRE, DIT L'AJIQ

LES DROITS D'AUTEUR DES PIGISTES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS AU QUÉBEC

L'Association des journalistes indépendants du Québec (FNC-CSN) exige que le Groupe Télémedia, qui publie *Coup de pouce*, *TV Hebdo* et *TV Plus*, modifie le contrat qu'il offre aux journalistes indépendants francophones, qu'elle considère abusif. La présidente de l'AJIQ, Lyne Fréchet, estime que non seulement Télémedia exige de ses journalistes indépendants qu'ils renoncent à leurs droits moraux et

s'adjuge le droit de modifier leurs textes et leurs signatures, mais il leur impute en plus la responsabilité des poursuites que pourrait susciter leur publication. «Cela est non seulement abusif, mais ce sont des exigences que Télémedia ne requiert pas des pigistes de langue anglaise du Canada», précise la présidente de l'AJIQ. Contre l'abandon de leurs droits d'auteur, Télémedia n'offre de plus aucune com-

pensation monétaire aux journalistes indépendants: le tarif demeure d'environ \$80 le feuillet.

ET INTERNET

D'autre part, l'AJIQ somme la firme CEDROM-SNI de payer une redevance de 50% aux auteurs indépendants dont elle diffuse les textes sur Internet en reproduisant des publications d'éditeurs québécois, tel que le veut la loi.

Luc L.

DÉJUDICIARISEZ LES ACCIDENTS DE TRAVAIL!

La CSN presse vivement les ministres du Travail, Matthias Rioux, et de la Justice, Paul Bégin, de se mettre rapidement à l'oeuvre pour déjudiciariser les recours prévus à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. «Ces recours constituent une

industrie de \$150,000, 000 par année, a déclaré Marc Laviolette, vice-président de la CSN responsable de la santé-sécurité. Ces argents seraient bien plus utiles s'ils étaient consacrés à soigner et guérir les victimes de lésions professionnelles!»

Beaucoup de pressions s'exercent sur les deux ministres afin que le domaine de la santé-sécurité, qui représente la moitié du volume des cas traités par les tribunaux administratifs, soit exclus de la réforme de ces tribunaux.

L.L.

TOUT FRAIS SORTIS DES PRESSES: FORMATION PROFESSIONNELLE, HORAIRES DE TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

Trois récentes parutions CSN sont venues enrichir l'arsenal documentaire que les membres peuvent se procurer auprès du Service de documentation (514-598-2150) pour approfondir leurs connaissances sur une foule de sujets.

Le Service de la recherche, sous la plume de Jean-Guy Fournier, a produit «La formation en milieu de travail: une vision

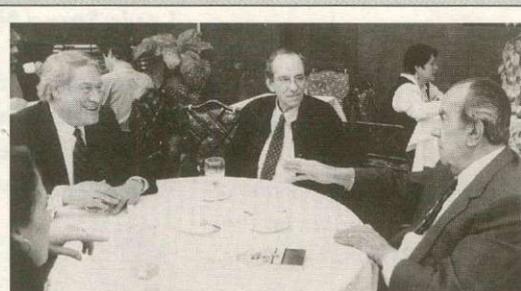
à long terme», qui circonscrit de façon claire le rôle du syndicat dans la problématique de la forma-

tion professionnelle; et, le septième de la série sur la réduction du temps de travail, le Service de santé-

sécurité-environnement, pour sa part, a publié l'étude de Nathalie Perron sur «Les effets sur la santé des

horaires de travail», ainsi qu'une nouvelle édition du «Guide syndical en environnement» de Robert Mercier, la première ayant été épuisée en moins de deux ans. Cette 2^e édition contient plusieurs ajouts, notamment les implications de l'introduction des normes ISO 14 000. Ces trois publications ont été réalisées avec le support du Service de l'information

J.-P. P.

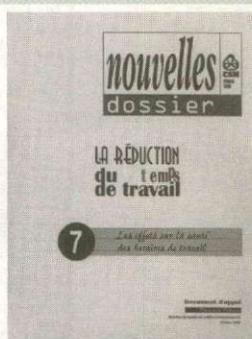
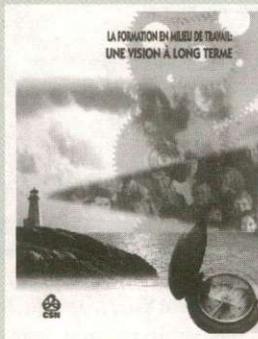


75 ANS, LE FILM

Le tournage des cinq films produits par Les productions Virage sur l'histoire des 75 ans de la CSN va bon train. Cinq équipes de tournage sont à l'oeuvre depuis plusieurs mois déjà. Les films, d'une durée de cinquante minutes chacun, seront projetés sur les ondes de Radio-Québec à l'automne.

La série porte le titre: «Histoire de la CSN: Un mouvement en cinq temps». Les titres provisoires de production sont les suivants: «Des allumettières de Hull aux mises à pied du Holiday Inn», de Patricio Henriquez. Le deuxième: «Les bons, les brutes et les brigands», de Sophie Bissonnette. Le troisième: «Si le travail m'était conté... autrement», de Marcel Simard. Le quatrième: «Nous, le monde ordinaire», de Magnus Isaacson. Le cinquième: «Une fenêtre sur l'an 2000», de Sylvain Lespérance.

Le jeudi 18 avril, une scène du film *Nous, le monde ordinaire*, était tournée dans un restaurant de Montréal en présence d'acteurs majeurs des événements du Front commun de 1972: le ministre de la Justice Jérôme Choquette, le ministre du Travail Jean Cournoyer et le président de la CSN Marcel Pepin. Le réalisateur lance un appel à ceux qui auraient en leur possession photos, enregistrements radio ou autre matériel de cette période. Téléphoner à Brigitte Dion au 514-276-9556. M.R.



S.O.S.... IMPORTANT... AVIS DE RECHERCHE... AIDEZ-LES!

En lock-out depuis le 11 février 1994, pas vraiment répondu à la demande syndicale de bénéficier d'un droit de rappel d'une durée de quatre ans. Aussi, si vous connaissez un endroit où la firme Laliberté & Associés opère la concession de la cafétéria ou de l'entretien ménager, faites-le savoir au syndicat du Mont Sacré-Coeur.



Après vingt-sept mois, le conflit demeure entier. Les travailleuses et les tra-

vailleurs de la résidence des Frères du Sacré-Coeur se battent toujours pour la protection de leurs emplois. Le sous-traitant Laliberté, lui, voudrait opérer avec plus de personnel cadre et d'autres sous-traitants. Dans l'hypothèse d'un règlement où tous les syndiqué-es ne seraient pas rappelés au travail, l'employeur n'a

En lock-out depuis 27 mois, les 12 syndiqué-es du Mont Sacré-Coeur de Granby demandent aux membres de la CSN de vérifier si leur employeur, Laliberté & Associés, n'y détiendrait pas d'autres sous-contrats...

Ensemble, vous choisirez la façon d'appuyer les 12 lock-outés de Granby (boycottage de la cafétéria, envoi d'une lettre à Laliberté & Associés, message aux Frères du Sacré-Coeur, ce sera à vous de décider). Pour informations: 514-372-6830 ou 1-800-363-3781, abonné 415418. M.C.

LES ENSEIGNANTS DE CÉGEP CONCLUENT LEUR NÉGOCIATION

La FNEEQ a complété la négociation pour le renouvellement de la convention collective de ses membres dans les cégeps.

L'entente confirme le parti pris des enseignantes et des enseignants de la FNEEQ-CSN pour la réussite scolaire. «Nous

avons convaincu le gouvernement qu'il valait mieux s'engager sur une voie positive, celle de la réussite scolaire. Nous avons signé une entente pour le plus grand bénéfice des élèves tout en permettant une économie substantielle au chapitre

des coûts engendrés par les échecs, sans pour autant remettre en question les acquis de notre convention collective», explique le président de la FNEEQ, Oliva Bouchard.

En vertu de cette entente, les enseignants vont consacrer l'équivalent d'une heure par semaine au développement de projets d'encadrement visant à améliorer la réussite scolaire. En cela, la FNEEQ-CSN montre sa détermination à s'attaquer à l'un des problèmes majeurs dans le réseau collégial, le taux d'échec se situant en effet autour de 16%. Selon les évaluations du ministère de l'Éducation, l'augmentation de 2% du taux de réussite entraînerait des économies d'environ \$16 millions.

M.L.

MIL DAVIE

«LE BON CHOIX», DIT LE SYNDICAT



Manifestation pour la survie des chantiers maritimes du groupe Marine Industries, en janvier 1990.

«Sur le coup, le deal peut paraître onéreux, mais ça aurait coûté beaucoup plus cher de fermer MIL Davie. Cela aurait nécessité des dizaines de millions de dollars pour le nettoyage, priverait notre région d'une masse salariale importante et entraînerait des nouvelles dépenses en aide sociale, en assurance-chômage et pour des problèmes de santé et sociaux liés à la fermeture. Je pense que le gouvernement a fait le bon choix.»

Dans l'ensemble, le président du Syndicat des travailleurs de MIL Davie, à Lévis, Richard Gauvin, est satisfait de la décision de céder le chantier maritime au Groupe Cedar, propriétaire de Dominion Bridge.

Le Groupe Cedar acquiert toutes les actions de MIL Davie pour \$1.00. Il en coûtera également une quarantaine de millions de dollars au Québec pour rayer les dettes actuelles, remettre en bon état les actifs et combler les pertes d'exploitation à court terme, et moderniser le chantier. Cedar «a pris divers engagements relatifs à la pérennité du chantier, dont celui d'investir dans le plan de relance de MIL, au cours des cinq prochaines années, un montant de \$60 millions.»

«Cedar rejoint en grande partie les objectifs initiaux que s'était fixés le gouvernement quand il est parti à la recherche d'un acheteur potentiel, dont ceux d'assurer la pérennité du chantier et la capacité financière de l'entreprise de s'attaquer au marché international», rappelle Richard Gauvin.

Quant au manque d'expertise de Cedar dans la construction navale, le représentant syndical répond: «Chez MIL Davie, nous avons déjà toute l'expertise nécessaire en construction navale: dessinateurs, ingénieurs, marketing, ouvriers spécialisés, etc.» Déçu de la construction navale actuellement stagnante, Richard Gauvin fonde beaucoup d'espoir sur la capacité de diversification du nouvel employeur. Inscrit à la bourse américaine, le groupe de Lachine embauche plus de 5000 employé-es et affiche un chiffre d'affaires de \$850 millions.

M.C.



ASSURANCE-CHÔMAGE: ÇA CONTINUE!

Plus de 5,000 personnes ont répondu à l'appel d'une coalition formée des centrales syndicales, des groupes populaires, du clergé, etc, et ont manifesté leur opposition à la réforme de l'assurance-chômage projetée par les néo-libéraux d'Ottawa. Ceux-ci ont-ils entendu la colère que portaient les 130 clochers de la région qui ont sonné à l'unisson à 13 heures?

B i e N v E n u e



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE LES FRANCOPHONES DANS LE MONDE

Le français fait partie des quelques langues à diffusion intercontinentale.

On trouve ainsi des francophones dans des pays répartis aux quatre coins de la planète. Combien sont-ils ? Où sont-ils ?

On dénombre à l'heure actuelle un peu plus de 131 millions de francophones dans le monde, soit 2,5 % de la population mondiale. Si l'on se réfère simplement à la concurrence des langues à diffusion intercontinentale, le français n'est devancé que par l'anglais, numéro un mondial, avec 594 millions de locuteurs, l'espagnol (311 millions), l'arabe (206 millions), et le portugais (161 millions).

Le français est la seule langue, avec l'anglais, à maintenir une présence sur les cinq continents, malgré sa grande faiblesse en Extrême-Orient.

L'Europe représente, selon l'Atlas de la langue française, 21 % de la population francophone. L'Amérique en représente 4 % et c'est l'Afrique qui, avec 75 % de la population francophone, représente le plus fort pourcentage.

Au Gabon, les francophones représentaient, en 1993, 63 % de la population totale (1,1 million d'habitants), au Congo 59 % (pour 2,4 millions d'habitants), en Côte d'Ivoire 48 % (pour 13,4 millions d'habitants), au Cameroun 40 % (pour 12,8 millions d'habitants), au Zaïre 39 % (pour 41,2 millions), au Togo 36 % (pour 4,1 millions), à Djibouti 32 % (pour 0,5 million), au Bénin 25 % (pour 5,1 millions), au Sénégal 24 % (pour 7,9 millions), en Centrafrique 24 % (pour 3,1 millions), au Rwanda 22 % (pour 7,4 millions), au Tchad 20 % (pour 5,4 millions), en Guinée 20 % (pour 6,2 millions), en Mauritanie 16 % (pour 2,2 millions), au Burkina Faso 15 % (pour 10 millions), au Burundi 15 % (pour 5,8 millions), au Niger 11 % (pour 8,5 millions), au Mali 10 % (pour 8,9 millions).

Certaines prévisions ont été établies pour l'année 2003. Elles montrent qu'en général, dans cette région du monde, la place des francophones va croître. Seule la Guinée devrait aller contre cette tendance avec une proportion de francophones dans la population totale en légère régression: 18 % en 2003 au lieu de 20 % en 1993.

(Source: Haut conseil de la Francophonie)

FAITES LIRE nouvelles csn
PROCHAINE PARUTION: 18 juin

SUPER C Chicoutimi

Le ministère du Travail vient d'accréditer le syndicat CSN qui regroupe la centaine d'employés du magasin d'alimentation Super C de Chicoutimi. Parmi eux se trouvent tous les travailleurs du marché Métro de la rue des Saguenéens qui a fermé ses portes en décembre 95. Ils étaient syndiqués CSN.

OSTÉOPATHES

Réunis en assemblée générale le 12 avril, les membres du Registre des ostéopathes du Québec ont décidé à 83% de rejoindre les rangs de la CSN et de sa FPPSCQ, imitant ainsi les syndicats des acupuncteurs (190 membres), des homéopathes (385 membres) et des naturopathes (110 membres).

Le ROQ, qui regroupe plus de 80% des ostéopathes, désire s'allier aux autres syndicats de praticiens des médecines alternatives et à la CSN dans l'espoir d'accélérer le processus de reconnaissance professionnelle qui leur permettra de pratiquer leur discipline à l'abri de poursuites de la part d'autres ordres professionnels, tel celui des médecins.

AMBULANCIERS

Deux nouveaux groupes de techniciens-ambulanciers viennent de se joindre à la CSN et sa Fédération des affaires sociales. Il s'agit des 20 ambulanciers à l'emploi de Urgence Bois-Francs, à Victoriaville, et des 18 travaillant pour Ambulances Demers, à Boucherville. Dans les deux cas, ils ont abandonné le Syndicat

québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ).

CHUQ

Un syndicat regroupant les 32 professionnels du Centre hospitalier universitaire de Québec a déposé une requête en accréditation pour représenter les audiologistes, les ortho-pédagogues, les psychologues, les thérapeutes de l'ouïe, de la parole et du langage, ainsi que les rééducateurs en déficience auditive, à l'emploi de cette nouvelle institution, laquelle résulte de la fusion du CH de l'Université Laval, de l'Hôtel-Dieu de Québec et du CH Saint-François d'Assise.

CAISSE POP ESCOUMINS

Les quinze travailleuses de la caisse populaire des Escoumins ont décidé de se joindre aux milliers d'autres qui sont syndiquées dans le groupe Desjardins et ont déposé pour ce faire une requête en accréditation auprès du ministère du Travail, comme il se doit. Leur syndicat sera affilié au Conseil central du Nord-Est et à la Fédération du commerce.

VAUDREUIL-SOULANGES

Après plusieurs tracasseries juridiques résultant de la contestation de l'employeur, les huit employés de la MRC Vaudreuil-Soulanges, ainsi que les huit autres de la municipalité Terrasse-Vaudreuil, ont vu leurs syndicats respectifs accrédités par le Commissaire général du travail. Ils seront affiliés à la FEESP-CSN et au Conseil central de la Montérégie.

CH GOUIN-ROSEMONT

Rongés d'incertitude suite à l'annonce de la fermeture de leur établissement en avril 97, les 55 salarié-es du Centre hospitalier Gouin-Rosemont ont décidé de se syndiquer à la FAS-CSN.

PAVILLON BEAUHARNOIS

Une requête en accréditation a également été déposée pour représenter les sept employé-es de la Résidence Pavillon de Beauharnois, un centre d'accueil coopératif mis sur pied par les anciens travailleurs de la Résidence Champlain, qui avait fait faillite il y a deux ans.

J.-P. P.

FAMILLES-TÉMOINS RECHERCHÉES

Une équipe de chercheurs et cliniciens des universités de Montréal, McGill, Concordia et Laval recherche des familles intéressées à collaborer à une étude sur le développement des familles et des enfants.

Cette étude porte sur les enfants entre 5 et 12 ans nés de parents maniaco-dépressifs et les chercheurs ont besoin de «familles-témoins» exemptes de problèmes de santé mentale. Pour informations: Marie-France Côté, 514-645-8317.

VOYAGEUR

LES ERREURS
de PAUL MARTIN

Voyageur Colonial, propriété du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, va mettre à pied 40 employé-es de son terminus de Montréal par la vente des opérations de la messagerie PARBUS à de petits entrepreneurs qui veulent poursuivre les opérations avec des employé-es payés au salaire minimum.

En conférence de presse le 27 avril, le vice-président de la CSN, Roger Valois, a demandé au ministre Martin s'il s'est trompé encore une fois, comme dans le cas de l'abolition promise de la TPS, en offrant aux 40 personnes mises à pied par cette opération une indemnité de séparation de moitié inférieure à celle déjà prévue à la convention collective. Plus concrètement, le syndicat réclame une paie de séparation de 10 jours par année de service pour les personnes mises à pied et le renouvellement de la convention collective à des conditions qui ne menacent pas de réduire les salarié-es restants au salaire minimum, à plus ou moins brève échéance.

Voyageur employait 300 personnes, il y a moins de 10 ans. Il en restera une trentaine, si le tout se concrétise. Roger Valois a sommé d'autre part le ministre québécois du Travail, Matthias Rioux, d'amender les lois du travail pour prévoir le transfert des unités d'accréditation de juridiction fédérale au Code du travail du Québec.

Luc L.

Vision 2000: délai

À la demande de plusieurs syndicats, le délai pour retourner le questionnaire sur la «vision de la CSN en l'an 2000» est repoussé à la fin juin. Rappelons que les comptes rendus des syndicats serviront à réactualiser la Déclaration de principes de la CSN et à nourrir les

débats sur la réorganisation de nos ressources et sur nos pratiques syndicales. Vous avez donc jusqu'au 21 juin pour les faire parvenir à l'adresse suivante: Vision de la mission de la CSN, Secrétaire général, 1601, avenue de Lorimier, Montréal (Qc) H2K 4M5.

AMIANTE

Une décision irresponsable

Le président Gérald Larose est intervenu dans le dossier de l'amiante, à Thetford Mines, pour demander au président et chef de la direction de LAB Chrysotile, Jean Dupéré, de prendre ses responsabilités à l'endroit des travailleurs.

La décision d'ouvrir le plan BC seulement le 4 août, alors qu'il aurait été possible de le faire en début d'été, a pour conséquence qu'un nombre important de travailleurs se retrouveront sans revenus: 72 d'entre eux auront épuisé leurs prestations d'assurance-chômage le 30 juin.

D'autre part, selon les chiffres de la compagnie, 58 travailleurs seront en attente d'un rappel après la réouverture du 4 août. Ceux-là sont assurés de se retrouver sur l'aide sociale pour une période indéterminée. La CSN tente d'obtenir un programme spécial de préretraite pour permettre aux plus jeunes de travailler. Mais pour ce faire, la collaboration de monsieur Dupéré est es-

sentielle.

«L'insécurité dans laquelle LAB plonge les travailleurs et leurs familles est d'autant plus inacceptable que la mine pourrait rouvrir plus tôt, a déclaré le président de la CSN. Je comprends que la réouverture est fixée au mois d'août pour éviter que LAB n'ait à assu-

mer le coût des vacances estivales des travailleurs en 1997. La direction doit procéder plus rapidement à la réouverture de la mine. Ce n'est pas très responsable, pour une compagnie qui dit avoir du respect pour ses travailleurs et la région, d'agir de cette façon».

M.L.

CASINO DE HULL

LE TRIBUNAL DU
TRAVAIL DONNE ENCORE
RAISON À LA CSN

Le juge en chef adjoint du tribunal du Travail, Bernard Lesage, a rejeté les requêtes en accréditation du Syndicat canadien de la fonction publique, sections 3888 et 3900, pour représenter les salarié-es du Casino de Hull. Le juge a confirmé ainsi les prétentions de la CSN qui avait obtenu du commissaire André Bussièrès une décision qualifiant d'irrecevables, parce que prématurées, les requêtes du syndicat affilié à la FTQ. La moitié des personnes qui avaient signé des cartes FTQ sont maintenant devenues cadres. La Société des casinos, dans ce dossier, était représentée par Me Jean-François Munn. La campagne de syndicalisation des 800 salarié-es du casino de Hull reprend donc de plus belle.

Luc L.

'A CHACUN
SES MÉTHODES...

FLASH



GARVOTTE

La CSN sur Internet: <http://www.accent.net/csn>

Tarif d'abonnement spécial pour les membres de la CSN: \$25/mois, 75 hres/mois: 514-737-6077



58^e Congrès de la CSN, du 19 au 24 mai

Un cri du **coeur**

Les 2,300 syndicats de la CSN sont conviés, du 19 au 24 mai, au 58^e Congrès de la centrale, qui aura pour thème «Urgence Solidarités!». Un thème qui s'inspire des tristes et dures réalités qui meublent désormais le quotidien d'un cinquième de nos concitoyens.

Thérèse Jean

Il y a, au Québec, 1,453,000 personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté, soit 20,2% de la population. Elles touchent 1,9% des revenus totaux alors que les plus riches, qui représentent aussi 20% de la population, s'accaparent 50,1% de ces revenus avant impôt*. Si les chiffres ont cette façon glaciale de nous présenter les choses, en revanche, les réalités derrière ces chiffres, elles, sont loin d'être froides.

Aujourd'hui, plus aucun observateur ou analyste n'a besoin de puiser ailleurs dans le monde des exemples pour étayer une démonstration sur les effets que produit sur le plan social une richesse qui n'est pas distribuée équitablement dans la société. Il n'y a qu'à regarder ici, autour de nous, à tous les jours, pour trouver quelqu'un dans notre famille qui a perdu son emploi suite à une fermeture ou une «rationalisation», quelqu'un dans notre entourage qui a besoin de l'aide sociale, un autre qui doit compter sur deux ou trois emplois à 10 heures par semaine pour essayer de joindre les deux bouts, un autre qui compte sur les banques alimentaires et les comptoirs de vêtements pour se nourrir et se vêtir.

Aujourd'hui, l'exclusion n'est plus un phénomène, elle est réalité. La pauvreté n'est plus que chez les autres, elle est

au Québec, qui en détient le triste record au Canada. Cette pauvreté engendre la morbidité sociale; et l'exclusion d'une grande partie de la population, qui est privée de son plein apport à la société, est là, bien présente. Elle prend tantôt le visage de la violence conjugale, tantôt de la délinquance, tantôt du suicide, tantôt de la dépendance à la drogue ou à l'alcool, tantôt de l'itinérance, tantôt du décrochage scolaire. Cette morbidité, à un autre niveau, montre ce que notre société peut receler d'injustice, d'inégalité, de dépendance, de démagogie, de clivage, de désengagement.

Urgence

Oui. Il y a urgence. Urgence d'agir. Nous sommes plongés dans une crise qui touche tous les pans de notre société. Une crise de l'emploi qui fait qu'on se retrouve avec un taux de

chômage qui a du mal à descendre sous la barre des 12%. Une crise économique qui déconnecte la croissance de l'économie de l'emploi et du développement social. Une crise des finances publiques qui pousse les gouvernements à se désengager de leurs responsabilités. Une crise politique qui met en cause les institutions publiques. Une crise des valeurs qui déprécie le sens des responsabilités à la base des rapports en société.

Solidarités!

Des solidarités. Ce n'est que du côté des solidarités qu'une sortie de crise peut être réelle et significative. Des solidarités nécessaires entre les hommes et les femmes, entre les riches et les pauvres, entre les jeunes et les moins jeunes, entre ceux qui sont au travail et ceux qui ne le sont pas, entre les travailleurs et les travailleuses

syndiqués et ceux qui ne le sont pas. Des solidarités qui seront aussi nécessaires pour développer et maintenir l'emploi; pour redistribuer équitablement la richesse produite ici; pour restaurer les droits; pour contrer le désengagement; pour stopper la vague de droite.

Urgence Solidarités!

Au Québec, des chantiers sont présentement ouverts sur plusieurs fronts: emploi, finances publiques, services publics. Urgence solidarités! est ce cri du coeur, lancé comme un cri qui vient de la rue, pour que personne n'échappe à ses responsabilités dans la recomposition de la solidarité sociale. La CSN n'y échappera pas. Les 2,300 syndicats de la CSN seront invités, au 58^e Congrès, du 19 au 24 mai, à se saisir de propositions qui vont dans cette direction.

*Source: Conseil national du bien-être social.